



PREFET DE L'ORNE

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE L'ORNE
NOR 2350-11-00044

ARRETE

*modifiant l'arrêté du 8 Aout 2005 portant création de la
Commission Locale de l'Eau
du SAGE Orne Amont*

Le PREFET de l'ORNE
Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le titre 1^{er} du livre II du Code de l'Environnement et notamment les articles L 212-3 et suivants,

VU le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et modifiant le Code de l'Environnement,

VU la circulaire DE/SDATDCP/BDCP/n°10 du 21 avril 2008 relative aux SAGE,

VU l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2003 fixant le périmètre d'élaboration du SAGE du bassin «Orne Amont»,

VU l'arrêté préfectoral du 8 Aout 2005 modifié portant création de la Commission Locale de l'Eau,

VU les propositions faites par le conseil général du département de l'Orne,

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne,

ARRETE :

ARTICLE 1 – L'article 2 de l'arrêté NOR 2400 05 00 596 du 8 Aout 2005 portant création de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin «Orne Amont» est modifié comme suit :

I - Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (16 membres)

Ce collège est modifié comme suit :

Représentants du Conseil général de l'Orne

Monsieur Hubert CHRISTOPHE
Monsieur Jean-Louis CHARPENTIER

Le reste des représentants de ce collège et des autres collèges de la CLE demeurent inchangés.

ARTICLE 2 – Le présent arrêté sera mis en ligne sur le site internet www.gesteau.eaufrance.fr ainsi que sur celui du SAGE du Bassin de l'Orne Amont.

ARTICLE 3 – Les dispositions des autres articles de l'arrêté NOR 2400 05 00596 modifié demeurent inchangées

ARTICLE 4 – M. le Secrétaire Général de la Préfecture de l'Orne, M. le Directeur Départemental des Territoires de ce département sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des Préfectures de l'Orne.

Alençon, le 30 JUIN 2011

Le Préfet,



Bertrand MARECHAUX